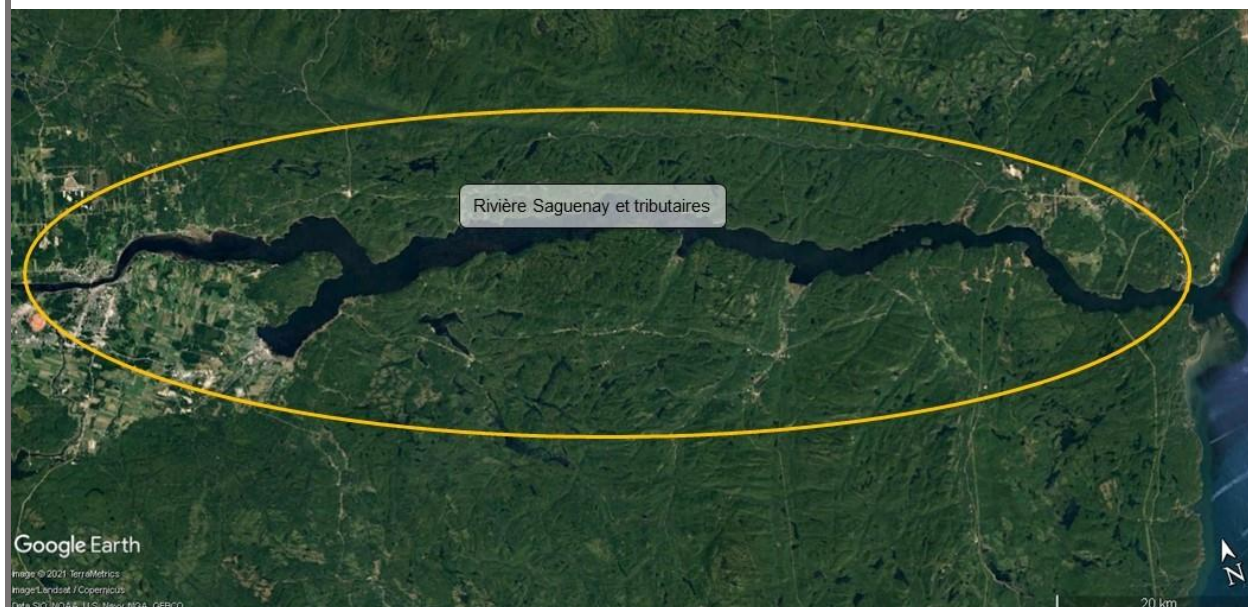


Espèces aquatiques envahissantes dans le Saguenay et ses tributaires



Thèmes : sensibilisation, protection de la biodiversité, espèces exotiques envahissantes

Localisation : Fjord du Saguenay et ses tributaires

Promoteur : Organisme de bassin versant du Saguenay et Comité ZIP Saguenay-Charlevoix

Implication de la ZIP : De concert avec l'OBV Saguenay, dresser un portrait des espèces aquatiques envahissantes, de leurs impacts et leurs voies d'entrer possible. Une campagne de sensibilisation ciblée sera ensuite entreprise conjointement en plus de la mise en place de station de détection d'éventuels envahisseurs.

Partenaires potentiels : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pêches et Océans Canada, MRC et municipalités, Parc marin Saguenay-Saint-Laurent, Contact Nature, ZECs, Clubs et associations de pêcheurs

Objectif à long terme du projet

L'objectif du projet est de documenter la problématique des espèces aquatiques envahissantes (EAE) dans le Saguenay et ses tributaires afin d'identifier les menaces et de potentiellement limiter leurs effets sur les espèces indigènes, dont des espèces à statut précaire, présente dans le Saguenay et ses tributaires. À long terme, les recommandations émises permettront de lutter contre les EAE et leur propagation.

Problématique

Le fjord du Saguenay et plusieurs de ses tributaires sont des habitats exceptionnels et essentiels pour plusieurs espèces, dont plusieurs à statut particulier comme l'anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*) et le béluga de l'estuaire du Saint-Laurent (*Delphinapterus leucas*).

Les espèces exotiques envahissantes font partie des menaces pour l'habitat de plusieurs espèces présentes dans le Saguenay. L'introduction d'une ou de plusieurs d'entre elles pourrait complètement altérer ou modifier les écosystèmes aquatiques du Saguenay et de ses tributaires. Selon le MPO et le MFFP, aucune espèce aquatique envahissante (EAE) n'a été détectée dans le Saguenay à ce jour, mais le risque n'est pas nul considérant que certaines EAE sont actuellement présentes dans le Saint-Laurent. Les caractéristiques particulières du Saguenay (salinité, régime de marées et de précipitations, etc.) constituent pour le moment une barrière physique aux EAE, mais l'écosystème possède également des conditions propices à la survie de certaines EAE déjà présentes au Québec. De plus, la hausse projetée du trafic maritime sur le Saguenay pourrait entraîner une hausse du risque d'introduction d'EAE par l'entremise des eaux de ballast de navire. Ces dernières seraient responsables de l'introduction de 55 à 65 % de ces espèces dans le système du Saint-Laurent et des Grands Lacs.

Dans ce contexte, il est primordial d'acquérir davantage de connaissances sur les EAE qui pourraient être introduites dans le Saguenay et ces tributaires en plus de se prévaloir d'outils de détection et de lutte en cas d'introduction d'espèces aquatiques envahissantes sur le territoire.

Solution envisagée

Documenter la problématique des espèces aquatiques envahissantes dans le Saguenay et ses tributaires en plus d'établir des recommandations quant à la protection du Saguenay contre les EAE. Aussi, nous souhaitons sensibiliser les communautés à la menace des EAE afin de favoriser des comportements limitant l'introduction ou la propagation des EAE et permettre une détection précoce d'éventuels envahisseurs dans le Saguenay.

Proposition d'intervention

La proposition consiste en trois volets principaux soit : (1) Documenter la problématique; (2) Sensibiliser les communautés et (3) Favoriser la détection et la lutte aux espèces animales envahissantes.

Le premier volet permettra de 1) Dresser un portrait des EAE présentes dans le Saguenay; 2) Identifier les espèces qui pourraient coloniser un milieu comme le Saguenay; 3) Identifier comment ces espèces pourraient nuire directement aux espèces indigènes; 4) Identifier les voies d'entrées possibles pour les EAE dans le Saguenay et des tributaires; et 5) Établir des recommandations quant à la protection du Saguenay et de ses tributaires contre les EAE.

Le second volet pourrait mener à la conception d'un guide d'identification des espèces aquatiques envahissantes potentielles et à l'installation de panneaux de sensibilisation aux points d'entrées principaux. On prévoit également une tournée de sensibilisation auprès des industries, riverains, propriétaires d'embarcations et pêcheurs en plus d'animations de kiosque lors d'événements (p. ex. tournois de pêche, festivals).

Le troisième et dernier volet consisterait en une surveillance et une mise en œuvre des recommandations issues du volet 1. Cela permettra une détection rapide et la mise en place des méthodes des luttes recommandées advenant l'introduction d'une espèce aquatique envahissante dans les eaux du Saguenay.

- 2022 - 2023 :**
- Documenter la problématique des EAE dans le Saguenay et ses tributaires
 - Première approche de la communauté
- 2023 :**
- Diffusion de l'information recueillie
 - Tournée de sensibilisation
- 2024 + :**
- Suivis auprès de la communauté concernant la détection d'EAE et poursuite de la sensibilisation

Faisabilité

Au Québec, la problématique des espèces exotiques envahissantes prend de plus en plus d'ampleur et cela a un impact positif sur le financement disponible à l'accomplissement de projets en lien avec la problématique. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on dénote une augmentation de l'intérêt pour ces enjeux, enjeux déjà dévastateurs dans le sud de la province. Selon plusieurs, il y a urgence pour la région de se prévaloir de moyens d'action afin de lutter contre les EEE. Le projet s'inscrit donc particulièrement bien dans le contexte actuel de la région. Le projet dépend toutefois de la disponibilité de fonds pour mettre en place et assurer le suivi des initiatives.

Références

- BAPE (2021). Rapport 358. Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay : Rapport d'enquête et d'audience publique. Bureau d'Audience Publique sur l'Environnement. 506 pages.
- Bérubé, A. et O. Morissette (2021). Portrait des espèces aquatiques envahissantes (EAE) au Québec et leur impact sur l'économie. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs – MFFP. Forum sur les espèces exotiques envahissantes au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Événement en ligne. 24 et 25 février 2021.
- Comité ZIPSC (2020). Mémoire concernant le projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz (Énergie Saguenay) de GNL Québec inc. Comité de la Zone d'Intervention Prioritaire de Saguenay-Charlevoix. Mémoire présenté au Bureau d'Audience Publique sur l'Environnement – BAPE. 40 pages.
- COSEPAC (2012). Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. 140 pages.
- COSEPAC (2014). Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le béluga (*Delphinapterus leucas*), population de l'estuaire du Saint-Laurent au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. 87 pages.
- Kelly, D.W., Lamberti, G.A., et H.J. Macisaac (2009). The Laurentian Great Lakes as a case study of biological invasions. Chapitre dans : Keller, R.P., Lodge D.M., Lewis, M.A. Shogren, J.F. (Éds.). Bioeconomics of invasive species: Integrating ecology, economics, policy and management. Oxford University Press, pages 205-225.
- MPO (2012). Programme de rétablissement du béluga (*Delphinapterus leucas*), population de l'estuaire du Saint-Laurent au Canada. Série de Programmes de rétablissement de la Loi sur les espèces en péril. Pêches et Océans Canada. Ottawa. 104 pages.